



Paris, le 21 octobre 2019

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Le SYMEV s'est engagé depuis plus de deux ans en faveur de la réforme du cadre de régulation de l'activité des commissaires-priseurs. Cet engagement se concrétise aujourd'hui puisque deux textes parlementaires ont été déposés dans chaque Chambre pour transposer dans la Loi les recommandations du Rapport de Madame Chaubon et de Maître de Lamaze, qui avaient recueilli notre plein assentiment.

En effet, une première proposition de Loi a été déposée par Madame Catherine Morin-Desailly, qui a fait l'objet d'un examen en commission des Lois mercredi 16 octobre, à l'occasion duquel plusieurs amendements, inspirés par les propositions du SYMEV, ont été adoptés. Le débat parlementaire au Sénat se poursuit le mercredi 23 octobre avec la discussion en séance publique.

En parallèle, une seconde proposition de Loi portée par le Député Sylvain Maillard vient d'être enregistrée à l'Assemblée Nationale.

Ces deux textes législatifs font apparaître plusieurs points de convergence, qui rejoignent tout particulièrement les attentes de la profession dont le SYMEV s'est fait le relais depuis plusieurs mois :

- Un consensus sur la composition majoritairement professionnelle du futur Conseil des Maisons de Ventes se confirme, avec l'élection de 6 membres Commissaires-Priseurs et la désignation par la Garde des Sceaux de 5 personnalités qualifiées ;
- Un accord unanime pour confier aux commissaires-priseurs les ventes aux enchères publiques de biens incorporels ainsi que les ventes non-forcées ;
- Une position commune pour ne retenir que l'appellation de « Commissaire-Priseur » face au nouvel ensemble des Commissaires de Justice.

Nous nous en félicitons.

Il convient dans ce contexte de souligner que le Conseil des Ventes Volontaires en passe d'être renouvelé, ne devrait siéger qu'à titre transitoire, jusqu'à son remplacement par le Conseil des Maisons de Ventes dès l'entrée en vigueur de la Loi.

Aussi, nous restons très mobilisés pour la suite des débats parlementaires, afin que l'ensemble de la réforme que nous appelons de nos vœux confirme les bonnes orientations déjà prises par les travaux des parlementaires.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Bien confraternellement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. P. Osenat', with a large, sweeping initial 'J'.

Jean-Pierre Osenat,
Président

P.J. :

- Proposition de loi visant à moderniser la régulation du marché de l'art déposée au Sénat par Mme Morin-Desailly
- Proposition de loi modernisant les ventes volontaires de meubles aux enchères publiques déposée à l'Assemblée Nationale par M. Sylvain Maillard
- Amendements